

Camp été Saint-Jouan-des-Guérets – Bretagne 2015 - Lutins

Camp Eclaireuses Eclaireurs De France
Groupe Charcot / Montaigne

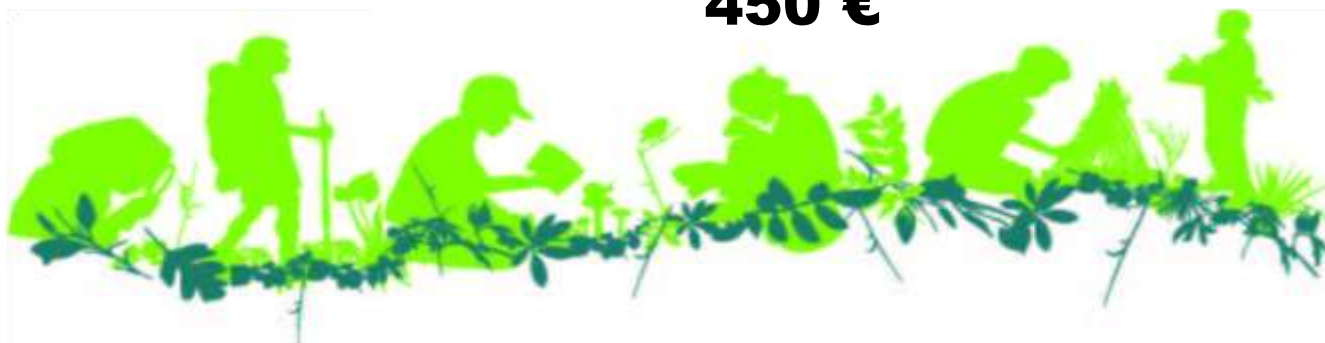


Lutins

Saint-Jouan des Guérets



**Pour les 6 – 8 ans
du 12 au 25 juillet 2015
450 €**



Renseignements et inscriptions :

EEDF – Groupe Montaigne - Centre Alain Savary – 2 bd Louis Volclair – 35200 RENNES
Inscriptions : Olivier Busnel – tresorier.eedf.montaigne@gmail.com – 25 rue de la Prée, 35760 Saint-Grégoire
Renseignements : respons.lutins.montaigne@gmail.com

LISTE DES DOCUMENTS A RETOURNER POUR LE 25 JUIN

- Inscription définitive
- Inscription parent
- Fiche sanitaire de liaison
- Photocopie de la carte vitale
- Attestation de la sécurité sociale
- Les aides au départ en vacances
- Le règlement
- Pour les non-adhérents aux EEDF : prévoir 77 € d'adhésion annuelle**

ATTENTION : L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'après réception du dossier complet

Réunion parents de présentation du camp :
Le mercredi 24 Juin à 19H à la Permanence

INSCRIPTION DÉFINITIVE

Je soussigné(e) _____ Père Mère Tuteur

Adresse : _____

Code postal _____ Ville _____

N° tél. : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

N° tél. Portable : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Adresse mail _____

N° de Sécurité Sociale : |_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

N° CAF/MSA : |_|_| |_|_| |_|_| Nom de la CAF/MSA : _____

Autorise mon enfant (NOM et PRENOM) : _____

Du groupe Montaigne Charcot Extérieur

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Lieu de naissance : _____

A participer au camp organisé par les EEDF, groupe Charcot

Du |_|_| |_|_| |_|_| au |_|_| |_|_| |_|_| à _____

Je souhaite que mon enfant assiste aux offices religieux Non Oui, Lequel ? _____

J'AUTORISE LE CORPS MEDICAL A PRATIQUER, EN CAS D'URGENCE, TOUTE INTERVENTION CHIRURGICALE NECESSITEE PAR SON ETAT ET JE M'ENGAGE A REMBOURSER A L'ORGANISATEUR LES FRAIS OCCASIONNES.

Vous avez la possibilité de régler en 3 mensualités le montant de 450€ (20€ sont déduits pour les inscriptions en famille, à partir du 2^{ème} enfant inscrit)

- Si vous réglez par chèque merci **d'écrire au dos** de votre ou de vos chèques le nom de l'enfant et la date d'encaissement souhaitée.

Enfin, pour que tous les enfants du groupe puissent partir, si vous le souhaitez vous pouvez ajouter 5 € ou 10 € à votre règlement, ce qui constituera un fonds de solidarité.

Date limite de versement du solde le 1er Juillet 2015.

Date : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| Signature :

INSCRIPTION PARENTS

Les parents au cœur du projet

Parce qu'aux éclaireurs, c'est ensemble (enfants, parents, responsables d'animation)
que nous construisons le projet ;

Parce que vous êtes des acteurs principaux ; parce que nous avons besoin de vous :
Nous faisons un appel à toutes les bonnes volontés désireuses de partager le projet de
l'association quelques jours.

Je soussigné(e) _____ Père Mère Tuteur

de l'enfant (NOM et PRENOM) : _____

du groupe Charcot Montaigne :

souhaite participer au camp et me rendre disponible pour :

- le vendredi 10 juillet à partir de 16H pour la préparation du matériel
- le samedi 11 juillet toute la journée pour la montage du camp
- une aide ponctuelle à la demande de la responsable du camp mon téléphone :

Vous serez tous conviés le 25 juillet à 11h pour démonter le camp et venir chercher votre enfant, nous aurons ensuite besoin d'aide pour ranger le matériel dans le local.

Précisions que vous souhaitez apporter à propos de votre participation :

.....
.....

PRÉSENTATION DU LIEU

Adresse du lieu de camp :

**Camp Lutins EEDF
Camping la Motte Rouxel**

35 430 SAINT JOUAN DES GUERETS

Le camping de la Motte Rouxel est un petit camping à la ferme (8 places) à proximité du Mont Saint Michel, dans un cadre verdoyant.

Les enfants disposeront d'un terrain de jeu d'un hectare, de la proximité des chevaux, vaches, veaux et des canards.

Ils pourront faire du feu et disposer des sanitaires.

Le camp est organisé avec les lutins du groupe Saint-Malo Charcot. Les lutins de St Malo-Charcot connaissent les respons de Montaigne car ils ont effectué le mini camp en mai ensemble et la bonne ambiance était au rendez vous.



LA VIE QUOTIDIENNE

Aux éclaireurs les animateurs s'appellent responsables. Ce n'est pas simplement pour affirmer une différence. Ils ont toute l'année, mission à bâtir des projets destinés aux enfants et aux jeunes, de faire vivre les grandes idées qui nous animent et de se former en conséquence.

Soucieux de préserver les relations créées toute l'année avec les enfants, l'encadrement des camps est assuré principalement par des responsables ayant animé les groupes toute l'année EEDF.

L'ensemble de l'équipe d'animation est bénévole.



Transport

Les enfants prendront le train de Rennes à Saint-Malo. Un co-voiturage sera ensuite organisé pour emmener les lutins sur leur lieu de camp à Saint-Jouan des. Pour le retour, des parents sont attendus pour le retour et participera ainsi au démontage du camp.



Alimentation

Une équipe de parents accompagnée d'un responsable intendance assure l'approvisionnement du camp, gère les menus, les stocks et s'adapte aux conditions météorologiques et aux activités. Pour la cuisine et la vaisselle, les enfants et Respon's participent à tour de rôle.

Aux EEDF, plus les enfants sont âgés, plus leur participation est importante dans la préparation des repas. Toute situation d'apprentissage implique un accompagnement. Le moment du repas est un temps où les échanges au sein d'une petite équipe sont privilégiés.

Les responsables mangent avec les enfants, ne les obligent pas à manger mais les incitent à goûter à tout.

L'association privilégie l'approvisionnement en produits BIO ; biocoop et producteurs locaux .



Hébergement

Dès le plus jeune âge, nous apprenons à l'enfant à camper dans de bonnes conditions.

Couchage : Il se fait sous tente étoile (5 chambres autour d'un ilot central) ainsi que tentes patrouilles (canadiennes) de 6/7 places (couchage non mixte).

Repas : Ils se feront à l'extérieur ou sous le barnum en cas de mauvais temps.

Des tentes sont prévues pour stocker le matériel et ranger les vêtements.

Les douches : Des douches sont disponibles sur le camping. Des douches solaires pourront être installées en supplément. Nous avons testé leur utilisation avec des Lutins l'an dernier et sommes en mesure d'assurer leur efficacité.

Des temps de douches et de toilette sont aménagés chaque jour pour répondre aux **besoins d'hygiène** et de propreté des garçons et des filles.

Les toilettes sèches :

Le camp sera équipé de toilettes sèches.



Le courrier

- Vous pourrez avoir des nouvelles fraîches et des photos régulièrement via un blog.

En cas de nécessité à joindre votre enfant, merci de passer par les Responsables de Groupe qui feront le relais vers les Directeurs.

- Courriers aux enfants : merci d'en envoyer au moins une fois par semaine. Nous vous rappelons que les colis pleins de carnets, gommettes, bouquins, bisous sont les bienvenus **MAIS pas les bonbons et autres friandises (même bio!)**"



Affaires personnelles et vêtements

Un soin particulier est apporté à la gestion du linge des participants. Une lingerie est organisée par les responsables du séchage et

du rangement. Chaque enfant dispose d'une caisse pour ranger ses affaires personnelles



Sécurité Infirmierie

Le camp est équipé d'un téléphone portable.

Une infirmerie gérée par un responsable formé PSC1 permet d'assurer le suivi des petits bobos. Pour les soins nécessitant une intervention qualifiée, **un médecin de proximité** est prévu.

Nous souhaitons que la fiche sanitaire soit remplie le mieux possible par vos soins.

Elle est **confidentielle** et indispensable pour faire le lien avec un médecin sur place.

Elle délivre des informations nécessaires pour toute hospitalisation éventuelle et nous renseigne sur les traitements, régimes qui peuvent être suivis par l'enfant.

Dans la plupart des situations, nous assurons l'avance des frais engagés.

Nous vous adressons dès le retour le document de sécurité sociale pour votre caisse primaire d'assurance maladie.

Dans tous les cas dès lors que l'enfant est victime d'un problème de santé sérieux, la famille est prévenue par le directeur de camp.



Réglementation

Toutes nos activités sont règlementées par la législation en vigueur propre aux associations de scoutisme agréées et reconnues par le ministère de la jeunesse et des sports (tous nos camps font l'objet d'une déclaration préalable auprès des services de l'état).



Argent de poche

L'argent de poche est inclus dans le prix du séjour **des Lutins**

LISTE DES VETEMENTS ET OBJETS A EMPORTER AU CAMP D'ETE

Légende : X = conseillé O = Obligatoire ? = à voir avec l'enfant

CONSEIL À LIRE	VETEMENTS ET OBJETS A EMPORTER	QUANTITÉ SOUHAITABLE	LUT	POINTAGE MAISON	POINTAGE RETOUR
	Tee-shirts	6	X		
	Pull chaud ou fourrure polaire	2	X		
	Jogging	1 - 2	X		
	Pantalon	2 - 3	X		
	Shorts	3	X		
	Slip/culotte	7	X		
1	Maillot de bain	1	X		
2	Chaussettes	6	X		
	Pyjama	2	X		
	Ciré ou anorak ou coupe vent imperméable	1	X		
	Trousse de toilette complète (1 brosse à dent, 1 dentifrice, 1 savon de Marseille ou biodégradable et 1 shampoing) + tube de crème solaire + stick à lèvres + shampoing biodégradable + gant de toilette	1 1 2 - 3	O X X		
	Serviette de toilette	2	X		
	Drap de bain assez grand	1	X		
3	CHAUSSURES DE MARCHÉ OU BONNES BASKETS	1 paire	X		
	Bottes	1 paire	X		
	Tongs	1 paire	X		
4	CHAPEAU OU CASQUETTE	2	O		
	Lunettes de soleil		X		
	Brosse à linge (dure)	1	X		
	Serviettes de table	2	X		
	Sac à linge sale en tissu	1	X		
5	Matelas mousse	1	X		
5	SAC DE COUCHAGE	1	X		
5	Sac drap de protection du duvet (sac à viande)	1	X		
6	SAC A DOS DE 40 OU 50 LITRES	1	X		
	Sac à dos plus petit		O		
	Gourde	1	O		
7	Jeu de gamelles alu / couverts / bol+sac (rangement) + couteau	1	X		
	Lampe de poche + piles neuves	1	O		
8	Papier à lettre + enveloppes avec adresse + crayon		X		
8	Livres ou BD marqués au nom de l'enfant	1 – 2	X		
8	Nounours ou « doudou »	1	O		
9	Foulard	1	X		
	Médicaments et ordonnance (voir Fiche Sanitaire de Liaison)	1	X		

Merci d'indiquer le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.

CONSEILS PRATIQUES

- 1 Maillot de bain : Attention à ne pas prendre de caleçons – ils sont interdits en piscine. Prévoir un bonnet de bain, certaines piscines l'exigent.
- 2 Chaussettes : Eviter les matières synthétiques (coton de préférence) et préférer les chaussettes de couleur (les blanches beaucoup plus salissantes et très répandues).
- 3 Chaussures de marche : Les chaussures doivent surtout prendre la cheville et être crantées pour éviter les dérapages ! On trouve des chaussures légères de randonnée à partir de 30 euros
- 4 Chapeau ou casquette : **OBLIGATOIRE**, bien le ou la marquer du prénom de l'enfant. Nous conseillons d'apporter des lunettes de soleil, permettant de se protéger les yeux, surtout lors des randonnées. Un stick à lèvres est également très important pour se protéger du soleil.
- 5 Matelas mousse : Petit tapis de sol + isolation que l'on trouve en grande surface ou en magasin de sport, (environ 4 euros) Obligatoire pour l'isolation du froid.
Sac de couchage : à l'achat attention aux températures minimales indiquées. Difficile de trouver un duvet de qualité moyenne à moins de 45 euros – prendre tout de suite une taille adulte, un duvet est fait pour durer.
Sac drap ou sac : permet de protéger le duvet, (pipi au lit) et de gagner quelque degré de protection contre le froid.
A viande : L'idéal est de le faire soi-même (en drap de coton) ou d'en trouver un en fourrure polaire légère.
- 6 Sac à dos : Environ 30 litres.
- 7 Gamelle : **Obligatoires pour les Lutins** : Nous l'utilisons pendant trois semaines. Prévoir en plus un verre en plastique et un **couteau** style opinel ou suisse. Néanmoins un petit couteau adapté à l'âge des enfants est indispensable.
- 8 Papier à lettre/ enveloppes : Préparer les enveloppes timbrées au nom du destinataire avant le départ.
Nounours/doudou : Voir avec l'enfant avant le départ.
- 9 Foulard : Signe de reconnaissance du groupe, à porter pour le départ. Indispensable.

Vous trouverez du matériel solide et à des prix raisonnables sur le site de la boutique Eclés :
www.laboutiqueeclés.com

Nous déclinons toute responsabilité quant à la perte ou le vol d'objets de valeur : bijoux, appareil photo, téléphone portable...

Nous ne souhaitons pas que les enfants apportent de jeux vidéo, MP3 et autres appareils électroniques.

Tous les vêtements et objets à emporter sont à marquer au nom et prénom de l'enfant (étiquettes cousues de préférence)

Chaque enfant possèdera un double de cette liste sur le camp.

Enfin, merci de faire le sac avec les enfants.

AIDES POSSIBLES AUX FAMILLES POUR LES SEJOURS DE VACANCES

CAF : Qui peut bénéficier de l'aide ?

- Les enfants doivent être âgés de 3 ans à moins de 18 ans.
- La durée du séjour est 5 jours minimum et 15 jours maximum (pris en charge par la CAF, le séjour peut durer plus longtemps).
- Le quotient familial est inférieur ou égal à 600€.
- Le quotient familial est inférieur ou égal à 900€ pour les enfants en situation de handicap percevant l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- Les séjours se déroulent uniquement pendant les vacances scolaires.
- Les séjours s'effectuent uniquement dans les structures conventionnées avec la Caf d'Ille-et-Vilaine.
- Les versements aux organisateurs de séjours sont effectués par VACAF.

Aides aux vacances (AVEL)

Quotient Familial	Pourcentage de prise en charge	Plafond de l'aide par enfant et par an dans la limite de 15 jours
Inférieur à 300€	70% du coût du séjour	560 €
De 300€ à 600€	50% du coût du séjour	400 €
Enfant en situation de handicap percevant l'AEEH Quotient familial inférieur à 900€	70% du coût du séjour	900 €

Les familles potentiellement bénéficiaires de l'AVEL seront informées par courrier aux environs du 15 février 2015 par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine.

CCAS « Centre Communal d'Action Sociale » Rennes (habitants de Rennes et St Jacques)

Les enfants de Rennes peuvent bénéficier d'une aide complémentaire du CCAS, dossier à retirer à la permanence des Eclaireuses Eclaireurs de France de Rennes.

MSA « Mutualité Sociale Agricole »

10, av des Français Libres – Rennes – 02/99/01/80/80/

Une participation peut être accordée pour les salariés et exploitants dont les revenus nets imposables ne dépassent pas le plafond fixé par la Caisse Mutualité Sociale Agricole.

CE « Comité d'entreprise »

Aussi bien dans le privé que dans la fonction publique.

EX : le comité académique des œuvres sociales pour les personnels de l'éducation nationale.

ANCV « Association nationale des chèques vacances »

Chèques vacances, système d'épargne aidé par l'état voir avec votre employeur.

La Réussite Educative (habitants de Rennes seulement)

14, bd du Portugal – Rennes

Pour les familles suivies par cet organisme ou qui font face à des difficultés peuvent s'inscrire dans le dispositif.

Pour ces aides, merci de prendre contact avec Christine Busnel, 02.99.51.07.51, à la permanence de Rennes au Centre Alain Savary, 2 Boulevard Louis Volclair, 35200 RENNES.